



SII BORDEAUX

Carte professionnelle n°	CPI 5906 2021 000 000 035
Garant	Caisse de Garantie GALIAN
Établissement bancaire	CIC LILLE GRANDES ENTREPRISES 33 avenue Le Corbusier 59800 LILLE
Numéro de compte	00020357001
Modalité de versement	Virement bancaire

Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 – Article 52 – alinéa 1 : tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

HONORAIRES DE COMMERCIALISATION

En cas de vente :

Prix de vente HT	Honoraires
De 0 à 200 000 €	8% HT du prix de vente HT
De 200 001 à 400 000 €	7% HT du prix de vente HT
De 400 001 à 1 000 000 €	6% HT du prix de vente HT
De 1 000 001 à 3 000 000 €	5% HT du prix de vente HT
Au-delà de 3 000 001 €	4% HT du prix de vente HT

Sauf dispositions contraires prévues au mandat

En cas de location :

- 15% HT (18% TTC) du loyer HT de la première année, à la charge du bailleur
- 15% HT (18% TTC) du loyer HT de la première année, à la charge du preneur

Sauf dispositions contraires prévues au mandat

En cas de cession de droit au bail, de fonds de commerce ou location avec droit d'entrée de locaux commerciaux :

30 % HT du loyer annuel HT auquel vient s'ajouter un pourcentage du montant de la cession ou du droit d'entrée, soit :

Montant de la cession du droit au bail, du fonds de commerce ou du droit d'entrée	Honoraires
De 0 à 100 000 €	10 % HT du montant de la cession du droit au bail, du fonds de commerce ou du droit d'entrée HT
Au-delà de 100 001 €	8 % HT du montant de la cession du droit au bail, du fonds de commerce ou du droit d'entrée HT

Sauf dispositions contraires prévues au mandat